



succession bloquée par un héritier en algérie

Par **ben1378**, le **06/05/2019** à **11:25**

bonjour Maître

Notre père et notre mère sont décédés à 11 mois d'intervale. Nous sommes 6 héritiers, 3 garçons et 3 filles.

Mes parents ont laissés des biens immobiliers en algérie. La fratrie ne veut pas rester dans l'indivision. La soeur ainée souhaite bloquer la succession. Elle ne veux fournir aucun documents, pièce d'identité ou autre.

les autres frères et soeurs souhaite la liquidation de cette succession. Comment faire?

merci

Par **youris**, le **06/05/2019** à **15:49**

bonjour,

pour les biens immobiliers situés en algérie, vous devez vous adresser à un juriste, avocat ou notaire algériens.

nous sommes un site de conseils juridiques de droit français.

salutations